



Prier dans la ville
S'arrêter, prier ensemble

Dieu et mon droit*



Frère Cyrille-Marie Richard

Couvent Saint-Pierre-martyr à Strasbourg

Évangile

TO-15 - Vendredi

Matthieu 12, 1-8

En ce temps-là, un jour de sabbat, Jésus vint à passer à travers les champs de blé ; ses disciples eurent faim et ils se mirent à arracher des épis et à les manger. Voyant cela, les pharisiens lui dirent : « Voilà que tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat ! » Mais il leur dit : « N'avez-vous pas lu ce que fit David, quand il eut faim, lui et ceux qui l'accompagnaient ? Il entra dans la maison de Dieu, et ils mangèrent les pains de l'offrande ; or, ni lui ni les autres n'avaient le droit d'en manger, mais seulement les prêtres. Ou bien encore, n'avez-vous pas lu dans la Loi que le jour du sabbat, les prêtres, dans le Temple, manquent au repos du sabbat sans commettre de faute ? Or, je vous le dis : il y a ici plus grand que le Temple. Si vous aviez compris ce que signifie : Je veux la miséricorde, non le sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui n'ont pas commis de faute. En effet, le Fils de l'homme est maître du sabbat. »

Méditation

Dieu et mon droit*

On a l'impression, en lisant l'Évangile, que la vie de Jésus a été tout entière marquée par les controverses sur le respect du sabbat ou, plus généralement, par la question de l'observance – stricte ou laxiste – de la Torah. Comme ces épisodes concernent les israélites, on pourrait en conclure que pour les chrétiens, non concernés par la multitude des détails de la Loi de Moïse, ce texte est sans intérêt.

Il n'en est rien ! Comme chrétiens, nous pouvons aussi avoir la tentation d'ouvrir notre bible pour y chercher directement ce que nous devons faire. Ce que les pharisiens font avec l'Ancien Testament, nous risquons de le faire avec le Nouveau. Nous aurons remplacé un livre par un autre, mais aurons-nous vraiment gagné la liberté évangélique ?

La question fondamentale n'est finalement pas celle du sabbat. L'histoire que Jésus raconte au sujet de David n'a d'ailleurs rien à voir avec le repos hebdomadaire. David a permis de manger des pains qui ne lui étaient pas destinés. Pourquoi est-ce tout de même acceptable ? Parce que c'était David ! Au Temple, les prêtres travaillaient le jour du sabbat. Quelle est leur excuse ? Ce sont les prêtres !

La question n'est donc pas celle de la Loi, mais du législateur. Les héros de notre histoire sont les disciples : ils se sont affranchis d'un article de loi sur le sabbat, car ils ont reconnu en Jésus le vrai législateur. Ils nous apprennent ce qu'est une vraie attitude chrétienne. Face à un choix, le chrétien n'est pas celui qui se demande « que dit le texte ? », mais « que ferait le Christ ? »

* Devise de la monarchie britannique

Extrait de Matthieu Pas à Pas (2019)

Traduction liturgique de la Bible : ©AELF - Paris - Tous droits réservés.

[Cliquez ici pour vous désabonner de Prier dans la ville](#)